

## L'architecture, la technique et le droit

### Quelles évolutions ? Pour quelles perspectives ?

## PROGRAMME

### 1<sup>ère</sup> journée

#### ▪ Jeudi 15 juin

**9h30 Accueil à la chambre de Métiers et de l'Artisanat – Introduction**  
avec en exergue la citation d'Álvaro SIZA: le beau est l'expression sublime de la fonctionnalité.

**10h-12h Atelier à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat :**

Dans quelle mesure l'acte de conception prend-il en compte l'évolution des exigences, sémantiques et fonctionnelles, l'exigence de pérennité d'un bâtiment, sa capacité de maintenance et d'évolution ?

Relation entre la qualité d'usage et la propriété à destination.

Droit d'un maître d'ouvrage sur l'œuvre de l'architecte et en particulier le droit de modifier et de démolir l'œuvre.

Animateur-Modérateur :

- CNEAF : Xavier MENARD, architecte-expert à Nantes

Intervenants :

- Architecte : Xavier BOUANCHAUD, architecte du cabinet FORMA 6 à Nantes
- Avocat : Corinne SAMSON, avocat au barreau de Nantes
- Magistrat : M. COUTURIER ex Président TGI de Rennes

*Durée matin : 2h30*

**12h Pause : déjeuner libre**

**14h Allocutions**

- 1<sup>er</sup> Président de la Cour d'appel de Rennes Xavier RONSIN
- Bâtonnier du barreau de Rennes, représenté par Yann CHELIN, avocat membre du bureau et de la Commission droit de l'immobilier
- Président de la Compagnie pluridisciplinaire, Olivier de KERMINGUY
- Président de l'Ordre Régional de Bretagne, Francis BOYER
- Président du CNEAF, Michel JEMMING

**14h30-17h30 Atelier au Parlement de Bretagne**

L'architecture de demain, évolution des exigences

Comment le juge, l'avocat, l'expert et l'architecte peuvent-ils appréhender les évolutions des exigences des consommateurs en matière constructive, telles que l'énergie, les matériaux, le reconditionnement des espaces bâtis ainsi que l'intervention sur des existants ?

Animateur-Modérateur :

- Jacques ARGAUD, architecte expert à Rennes

Intervenants :

- Magistrat Cour d'appel de Rennes : Brigitte DELAPIERREGROSSE
- Architecte : Gaëlle PENEAU, architecte du cabinet GPAA à Nantes
- Avocat : Patrick BOQUET, avocat au barreau de Rennes
- Avocat : Yann CHELIN, avocat au barreau de Rennes
- Juriste : Cyrille CHARBONNEAU, juriste chargé de cours Universités de Paris
- Expert CNEAF : Eric SCHNELLER, architecte-expert à Nantes

**Mise en commun, échanges et débat**

*Durée après-midi : 3h30*

## L'architecture, la technique et le droit

### Quelles évolutions ? Pour quelles perspectives ?

## PROGRAMME

### 2<sup>ème</sup> journée

#### ▪ **Vendredi 16 juin matin à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat :**

Animateur-Modérateur :

- journaliste de la revue Le Moniteur : Jean-Philippe DEFAWE

#### **9h-10h30 Atelier : Les techniques nouvelles en construction**

- Innovation dans les matériaux et les procédés
- Innovation dans les techniques de construction

Quelle est l'évolution de la sinistralité face aux évolutions réglementaires et technologiques nouvelles ?  
Qu'en pensent l'assureur, le juge, l'avocat, l'expert, l'architecte et l'entrepreneur ?

- Entrepreneur : entreprise JOUSSELIN à Ombree d'Anjou
- Expert CNEAF : Xavier MENARD, architecte-expert à Nantes
- Avocat : Aurélie GRENARD, avocat au barreau de Rennes

#### **11h-12h30 Atelier : Les techniques nouvelles en conception**

Les nouvelles exigences réglementaires et sociétales conduisent à des innovations en conception qui au travers de la conception participative et de la maquette numérique BIM modifie la communication dans l'acte de construire.

Intervenants :

- Architecte : Alain BRETAGNOLLE – Architecture Studio à Paris
- Avocat : Jérôme MARTIN, avocat au barreau de Paris
- Expert CNEAF : Pascal MEIGNEN, architecte-expert à Nantes

*Durée matin : 3h30*

#### **Pause déjeuner**

#### **14h Atelier : L'évolution du contentieux de la construction**

Quelle est l'évolution de la sinistralité face aux évolutions réglementaires et technologiques nouvelles ?  
Qu'en pensent l'assureur, le juge, l'avocat, l'expert, l'architecte et l'entrepreneur ?

Intervenants :

- Magistrat : Véronique MARMORAT, Présidente du TGI de Vannes
- Avocat : Etienne GROLEAU, avocat au barreau de Rennes
- Assureur : Jean-Jacques DESQUESSSES, responsable Unité de gestion Régionale Bretagne, SMABTP
- Assureur : Michel KLEIN, directeur des sinistres à la MAF

Mise en commun, échanges et débat

#### **16h Atelier : En forme de conclusion**

Et demain ? Quelle expertise ? Pour quel sinistre ? Pour quel expert ? Expert certifié ?  
Comment le juge, l'avocat et l'expert perçoivent-ils l'avenir, notamment face aux modes alternatifs de résolution des conflits -MARC- ?

Intervenants :

- Expert : Antoine SOUHAITE, expert POLYEXPERT OUEST
- Avocat : Patrick de FONTBRESSIN, avocat au barreau de Paris

#### **17h30-18h Perspectives, allocution de clôture**

- par Michel JEMMING, Président du CNEAF

*Durée après-midi : 4h*

*Durée totale de la formation : 13h30*